

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



p.5

**TRAVAUX : OPÉRATION
"ARBRES EN VILLE"**



p.6-7

**LE BUDGET COMMUNAL
2024**



p.9

**ZOOM SUR LES ATSEM
DES GROUPES SCOLAIRES**





26 & 27 janvier | Suite à son passage en 2023 avec le spectacle « Opération Cousine », la compagnie Tous en Scène a de nouveau fait salle comble avec sa pièce de théâtre « Pyjama pour six », à la salle des fêtes.



2 février | Superbe moment de divertissement avec la compagnie D'Aucuns Disent qui a joué la pièce de théâtre « Carole » devant près de 80 personnes à la salle des fêtes.



10 & 11 février | Remarquable affluence pour l'exposition-vente LEGO® « Gex en briques », une grande première dans le Pays de Gex. L'évènement était organisé par l'association Les Briques du Léman à l'espace Perdtemps, qui a vu défiler 6500 visiteurs sur les deux jours.



14 février | La compagnie du Rêve a fait salle comble avec le spectacle musical jeune public « Jacques au Pays des Merveilles » à la salle des fêtes, joué dans le cadre de la saison culturelle.



16 février | Ambiance Rock'n'roll à la salle des fêtes avec le trio « The Cardinal's » qui a interprété de nombreuses reprises pop/rock des années 60.



27 février | Près de 80 participants étaient présents à l'espace Perdtemps pour le thé dansant des Aînés animé par le duo « MB Corinne et Gigi », organisé par le CCAS de la Ville.



2 mars | Les artistes de la compagnie À Tire d'Ailes se sont produites à l'École de musique avec le spectacle de flûtes traversières « La Fée du sureau », un rendez-vous très apprécié du public.



8 mars | À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le public a pu profiter de deux projections de films au cinéma Le Patio, dont les entrées étaient offertes aux femmes par le CCAS.



8 > 10 mars | Énorme succès pour la 7^e édition du festival des Confrontations Photos, organisé par le Collectif Confrontations à l'espace Perdtemps. Les 4 700 visiteurs ont pu profiter de cet évènement de qualité avec la présence de l'invité d'honneur Yann ARTHUS-BERTRAND.



16 mars | Les artistes du Heaven Live Band ont enflammé l'espace Perdtemps et ses 350 spectateurs avec des hits emblématiques des années 80 ! Une soirée très appréciée, proposée dans le cadre de la saison culturelle 23/24.



23 mars | Dans le cadre du 26^e Printemps des poètes, la comédienne Céline PITALT a offert au public une superbe représentation de théâtre et poésie « Celle qui revient », à l'École de musique.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Dans un contexte de tensions généralisées, la crise agricole nationale, européenne et mondiale, est venue rappeler à tous combien il est important de mettre les paroles en concordance avec les actes.

Le Pays de Gex n'a pas échappé à ce mouvement de colère d'une profession qui est pourtant si importante pour notre alimentation mais aussi pour l'entretien de notre nature, nos paysages et

l'avenir de notre planète. La transition écologique et l'adaptation climatique doivent se faire, en premier lieu, avec ceux qui y travaillent et devraient pouvoir en vivre dignement, être respectés y compris dans la cohabitation quotidienne avec les habitants, et qui, trop souvent, sont désignés comme les coupables de tous les maux.

Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, cette année encore sera compliquée.

Gardons confiance dans la mobilisation de tous pour donner des perspectives positives à chacun.

Très amicalement.

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex Agglo
Conseiller régional



Camping Les Genêts : nouvelle gestion

Suite au départ de l'ancienne gérante du camping municipal Les Genêts, Karine LADET, en octobre dernier, un nouveau gérant a été désigné par le conseil municipal de février 2024 qui a approuvé la convention fixant les engagements réciproques de la Ville et de l'exploitant. Il s'agit de Samuel RINGOT qui s'associera dans cette gestion à son épouse, Élise RINGOT.

La signature officielle des nouveaux gestionnaires s'est effectuée directement sur site, mercredi 14 février 2024. Elle a eu lieu en présence de Patrice DUNAND, Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo, Conseiller régional, des adjoints Christian PELLÉ et Benoît CRUYPENINCK, de Karine LADET, ancienne gérante du camping, de Samuel et Élise RINGOT, ainsi que du DGS Jean-Christophe CUSIN et des services techniques municipaux.

Bienvenue à Samuel et Élise dans cette nouvelle aventure ! Le camping ouvrira officiellement le 15 avril prochain.

Défilé de l'Oiseau de Gex, par les Chevaliers de l'Oiseau

Dimanche 26 mai 2024, à partir de 15h, le cortège historique de l'Oiseau de Gex défilera dans les rues escortant le Roi, la Reine, le Roitelet, la Roitelette et les deux dauphines.

Si vous souhaitez faire partie de la Cour, des costumes d'époque enfants et adultes vous seront prêtés gratuitement.

Les costumiers des Chevaliers de l'Oiseau vous attendront le mardi 21 mai et les jeudis 16 et 23 mai, de 17h à 19h à la Zone de l'Aiglette Nord, 290 rue des Entrepreneurs.

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune. Dans le cas contraire, vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2024 pour vous inscrire EN LIGNE (via service-public.fr) ou jusqu'au 3 mai 2024 par formulaire PAPIER en mairie ou par courrier.

L'ensemble des bureaux de vote sont situés à l'Espace Perdtemps et seront ouverts de 8h à 18h.

Si vous êtes absent(e) le jour de l'élection, vous pouvez choisir de voter par procuration en désignant un autre électeur qui votera à votre place.

Attention, pensez à faire cette démarche au plus tôt afin que votre procuration soit bien prise en compte le jour de l'élection.

Nous vous rappelons que désormais, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les

listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le jour du vote, l'électeur que vous aurez désigné votera donc à votre place dans votre bureau de vote. À noter qu'un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

Une procuration, qu'elle soit établie en ligne en utilisant le téléservice « Maprocuration » ou sur formulaire papier, doit être validée par l'autorité habilitée pour être valable (à savoir selon le cas : gendarmerie, commissariat de police, consulats pour les Français de l'étranger, système en ligne France IDENTITÉ).

Pour les jeunes qui auront atteint 18 ans la veille du scrutin, n'hésitez pas à contacter notre service élections pour vérifier si vous êtes bien inscrit d'office sur notre liste électorale suite à votre recensement militaire fait en mairie afin de pouvoir effectuer, dans le cas contraire, une inscription volontaire dans les délais.

Accessibilité

La Ville a récemment développé l'accessibilité de son site internet www.gex.fr

Quelques modifications ont été effectuées sur le site afin de le rendre plus « accessible » et ainsi faciliter la lecture des contenus pour les personnes en situation de handicap.

Deux nouveaux outils ont été mis en place en ce sens :

- ▶ un bouton « écouter » permettant la lecture par synthèse vocale de la majorité des pages du site
- ▶ un menu déroulant proposant plusieurs options d'adaptations visuelles, permettant notamment d'augmenter la taille du texte, changer la police, modifier le contraste, etc.

Ces fonctionnalités permettent ainsi d'adapter l'affichage du site internet selon les besoins des utilisateurs que ce soit sur PC, tablettes et smartphones.

Engagée en janvier 2024, la mise en accessibilité du site avait comme objectif d'atteindre un premier état de conformité partielle avec les normes en vigueur, visant à garantir une expérience utilisateur optimale pour tous les publics.

Plus d'informations sur www.gex.fr/accessibilite



Rentrée scolaire 2024-2025

Les inscriptions à l'école sont indispensables **avant le 30 avril 2024** :

- > Pour tout enfant né en 2021 et faisant son entrée en 1^{er} année de maternelle (PS)
- > Pour tout enfant né en 2018 et faisant son entrée en 1^{er} année d'école élémentaire (CP) sauf école Perdtemps
- > Pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les inscriptions au restaurant scolaire et au centre de loisirs doivent être renouvelées **du 2 mai au 5 juillet 2024**.

Toutes les démarches s'effectuent de façon totalement dématérialisée via l'Espace Citoyens.

Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service.

www.espace-citoyens.net/ville-gex

Renseignements : vie.scolaire@ville-gex.fr

Assistance à l'inscription en ligne : 04 50 42 25 45

Vacances de printemps au centre de loisirs municipal "La Buissonnière"

Les prochaines vacances au centre de loisirs auront lieu **du lundi 15 au 26 avril 2024** sur le thème "Les petits Gourmets de la Buissonnière".

Au programme : sorties, grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, ateliers cuisine...

Les inscriptions ont lieu **du 18 mars au 7 avril 2024**. Voir coordonnées de contact ci-dessus.

5 février 2024

Le Conseil Municipal

prend acte du débat d'orientation budgétaire 2024 ;

accepte les propositions de monsieur le maire concernant le programme des travaux forêt pour l'année 2024, d'un montant annuel de 52 660 € HT ;

accepte le versement de la somme de 1 000 € allouée par la Fondation Belle Main pour la restauration d'archives anciennes de la ville de Gex (programmation 2024) ; accepte les contreparties fixées par la Fondation Belle Main ;

autorise le remboursement des billets encaissés pour le spectacle « Le premier Noël de Perle » du 27 décembre 2023 pour un montant de 26 € ;

approuve la nouvelle tarification pour le cinéma municipal Le Patio ;

approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;

décide le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux employés municipaux ;

décide de créer quatre emplois pour accroissement saisonnier d'activité du 1^{er} avril au 30 septembre 2024 ; et d'un emploi pour accroissement d'activité à partir de février 2024 ;

autorise monsieur le maire à signer tous les documents relatifs aux périodes de préparation au reclassement des fonctionnaires reconnus inaptes et de les conventionner avec le centre de gestion ou le CNFPT ;

désigne M. Jean-Pierre SUETY, magistrat retraité, pour être référent déontologue des élus de la collectivité ; approuve les coûts de cette mission facturés selon le barème réglementaire de 80 € par avis ;

approuve le projet d'avenant au protocole d'accord des Centres Musicaux Ruraux (CMR) pour les interventions musicales dans les écoles, actualisant le tarif d'heures/année à 2 138,89 € à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

approuve les conventions qui lui ont été présentées pour la mise à disposition des collèges Charpak et Jeanne d'Arc, des installations sportives communales (piscine, complexe sportif du Turet et espace Perdtemps) ;

retient la candidature de M. et Mme RINGOT pour l'exploitation du camping municipal Les Genêts, sur la période de 2024-2039 ; approuve la proposition de redevance reposant sur une part fixe de 650 € HT par mois et une part variable de 8 % du chiffre d'affaire annuel HT des services du camping (hors bar, snack et épicerie) ;

accepte d'acquérir la parcelle AB 156 pour une surface cadastrale de 5049 m² et de classer dans le domaine public les voies du lotissement « Les Fontaines » ;

accepte l'acquisition foncière de plusieurs parcelles cadastrées pour la prolongation de la piste cyclable de Chauvilly ;

accepte d'acquérir une partie de la parcelle appartenant à monsieur MELLY Mathieu, pour une superficie de 219 m², au prix de 219 € ;

approuve le projet de convention avec ENEDIS de la création d'une servitude concernant les travaux de pose de câbles et de deux coffrets rue Château Gagneur ;

décide de faire participer la ville de Gex à l'avis d'appel ouvert à candidatures lancé par l'État en vue de la cession amiable d'un ensemble immobilier sis 22 rue du mont Blanc à Gex ; autorise monsieur le maire à déposer un dossier de candidature et à fixer le montant de l'offre dans la limite de 340 000 € ;

approuve les deux plans de financement de l'avant-projet définitif pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication « avenue des Tilleuls ».

4 mars 2024

Le Conseil Municipal

Approuve la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2023 - Budget général de la Commune et budget Bois ;

adopte la constitution d'une provision d'un montant de 15 184,97 € permettant de couvrir le risque lié au contentieux opposant la Ville à Madame ROKHSI ;

adopte la constitution d'une provision d'un montant de 97 000 € permettant de couvrir le risque lié au recours introduit par madame MOISSONNIER ;

prend acte de l'état annuel des indemnités perçues au titre des fonctions municipales en 2023 ;

approuve le budget primitif 2024 de la commune ;

approuve le budget primitif 2024 de la forêt ;

décide de réviser les crédits de paiements des autorisations de programme ;

décide de verser à l'institution « Jeanne d'Arc » la somme de 1 538,29 € par élève résidant à Gex de classe maternelle et de 878,15 € par élève de classe élémentaire : soit 70 761,34 € (école maternelle) et 138 747,70 € (école élémentaire) ;

décide d'adhérer au groupement de commandes avec le CCAS, relatif à la fourniture et livraison de repas en liaison froide ;

approuve les dispositions de la convention avec la SIEA concernant une mission de collecte et de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergies ;

décide de créer trois emplois pour accroissement saisonnier d'activité ;

approuve la convention avec l'association « Les Ateliers de Gex » à l'occasion du Festival Film Vert ;

autorise la Commune à régulariser l'erreur de transcription cadastrale de la parcelle C 17 lieu-dit « Le Pailly » avec versement d'une indemnité de 2 000 € à la SCI Les Sapinières Du Pailly ;

approuve le projet de convention avec Pays de Gex Agglo d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage et mise en place d'une signalétique pour VTT et VTTA ;

prend acte des observations définitives de la chambre régionale des comptes Auvergne Rhône-Alpes sur la gestion de la mobilité transfrontalière par la CAPG.



Dans le cadre du Pacte pour la Transition, la Ville a récemment lancé le programme de plantations « Arbres en ville », visant à végétaliser plusieurs endroits spécifiques du centre-ville de Gex. Cette opération d'envergure consiste à la fois en une opération de plantations ainsi qu'une requalification paysagère et concerne divers secteurs.

Le programme de plantations a débuté au cours du mois de février 2024 au niveau de la rue de l'Horloge, qui a été suivie de près par la place des Terreaux et la place de la Visitation, zones également concernées par cette opération.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'entreprise Bellion-Jourdan (architecte/paysagiste) et c'est l'entreprise de paysage Berlioz qui s'est vue confier la réalisation du chantier pour les divers secteurs.

Après avoir réalisé une étude préalable de la situation en centre-ville concernant notamment la végétalisation des espaces et la circulation, des solutions adaptées à chaque zone ont été élaborées, intégrant massifs, arbustes et grands arbres.

La Ville a fait le choix de favoriser des arbres d'essence locale pour ce projet et les végétaux proviennent majoritairement des Pépinières Daniel Soupe, situées à Châtillon-sur-Chalonne (01400).

Des arbustes et massifs de variétés et couleurs diversifiées permettront d'égayer les espaces les plus fréquentés du centre-ville, offrant un cadre de vie plus agréable pour les Gexoises. Outre les bénéfices esthétiques qui seront apportés au centre-ville, cette démarche s'inscrit également dans une perspective environnementale puisque ces végétaux contribueront à apporter de l'ombrage et un gain de fraîcheur considérable dans les zones concernées.



Le cadre général du budget

Le budget primitif est un acte budgétaire prévisionnel qui autorise le Maire à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune et doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité et constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget 2024 a été voté par le conseil municipal le 4 mars 2024. Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires au sein du conseil municipal réuni le 5 février 2024.

Il a été établi avec la volonté :

- de poursuivre une gestion financière rigoureuse des charges courantes tout en maintenant la qualité de service aux administrés ;
- de maintenir un niveau de dette soutenable à long terme par un recours modéré à l'emprunt ;
- de contenir le niveau des taux d'imposition ;
- de poursuivre le programme d'investissement pour développer la Ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques.



Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget communal. D'un côté, l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux (ou section de fonctionnement), de l'autre la section d'investissement qui comptabilise les opérations qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur ou de la structure du patrimoine.

La fiscalité

Rappel des taux des impôts locaux (inchangés depuis 2011) :

- Taxe foncière sur le bâti : 28,40 %,
- Taxe foncière sur le non bâti : 94,29 %,
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16,95 %.

ÉTAT DE LA DETTE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette (M€) au 31/12	8,791	7,780	8,661	7,651	8,826	10,521	9,084	12,548
Nombre d'habitants	11 200	11 453	12 268	12 894	13 375	13 362	13 391	13 467
Dette / habitants en €	785	679	706	593	660	787	678	932

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la commune de Gex d'assurer le quotidien.

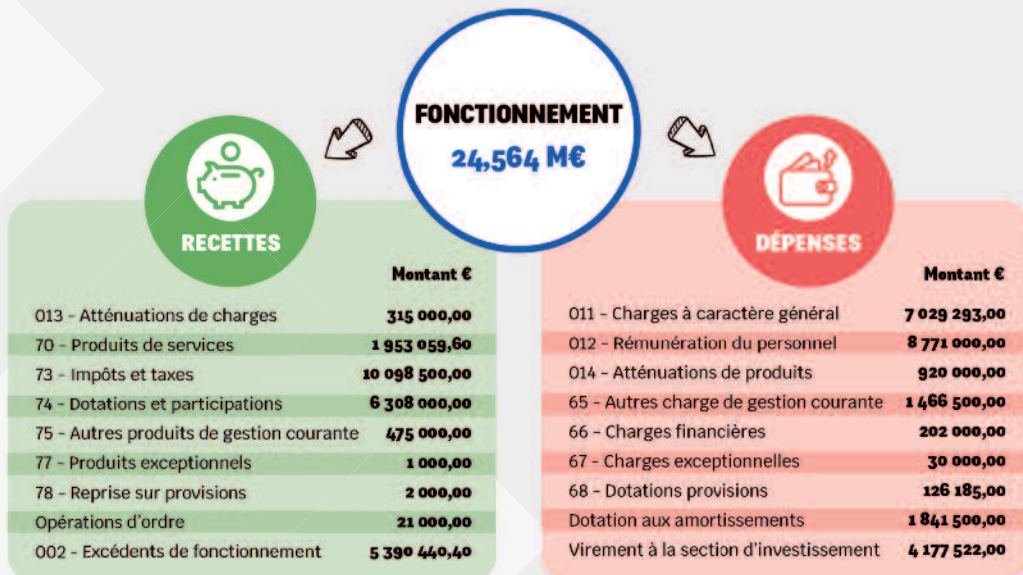
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les **recettes** de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, centre de loisirs, piscine, bibliothèque,...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à la Compensation Financière Genevoise, aux revenus des immeubles, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement du budget 2024 représentent 19 152 559 €.

Les **dépenses** de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2024 représentent 18 544 978 €.



La section d'investissement

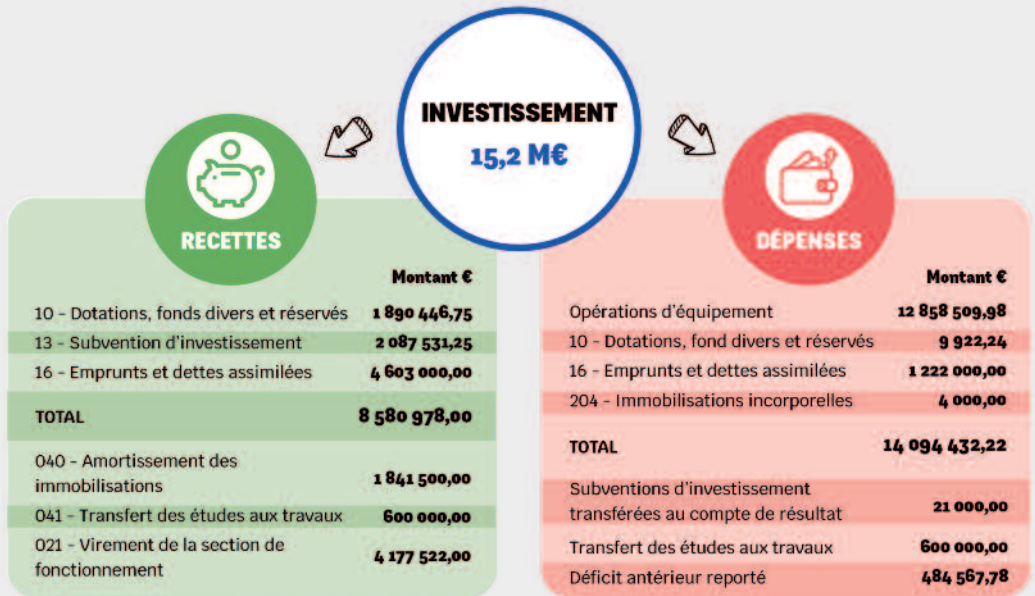
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Ville à court, moyen et long termes. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la Ville regroupe :

- **EN DÉPENSES** : toutes les dépenses augmentant la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **EN RECETTES** : la taxe d'aménagement, les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le remboursement par l'État de la TVA payée par la Commune sur les opérations d'équipement, appelé « Fonds de Compensation de la TVA » (FCTVA) et l'emprunt.

Le montant de la section d'investissement s'élève, au budget 2024, à **15 200 000 €**.

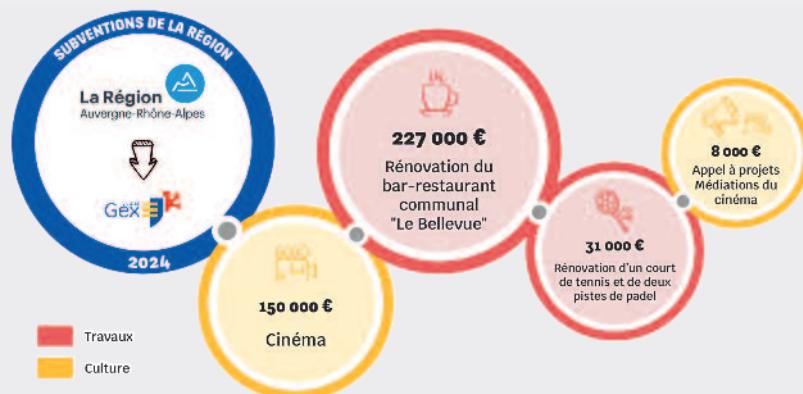


OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT (€)			
	RAR 2023	BP 2024	TOTAL
Hôtel de Ville et Annexe	22 236,00	66 500,00	88 736,00
Rénovation Hôtel de ville et aménagement combles	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Centre Technique Municipal et Service Technique	662,23	108 000,00	108 662,23
Renouvellement du parc automobile (2023-2025)	0,00	200 000,00	200 000,00
Police Municipale	203,28	17 000,00	17 203,28
Autres locaux administratifs / tertiaires	0,00	30 000,00	30 000,00
Espace Perdttemps	41 776,56	187 500,00	229 276,56
MJC	7 200,00	160 000,00	167 200,00
Bibliothèque	3 675,00	4 000,00	7 675,00
Cinéma	230,20	4 000,00	4 230,20
Autres bâtiments socioculturels	10 800,00	60 000,00	70 800,00
Complexe sportif Le Turet	31 314,00	270 000,00	301 314,00
Piscine	107 177,35	57 500,00	164 677,35
Centre sportif de Chauvilly	38 563,20	170 000,00	208 563,20
Autres installations sportives	17 359,20	56 000,00	73 359,20
École Perdttemps	13 077,72	364 800,00	377 877,72
École Parozet	4 360,47	24 800,00	29 160,47
École Vertes Campagnes	900,00	274 800,00	275 700,00

Études aménagements et équipements connexes au lycée	0,00	150 000,00	150 000,00
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	0,00	291 134,35	291 134,35
Le Bellevue	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
Logements communaux	290 443,71	165 000,00	455 443,71
Locaux commerciaux	12 408,00	150 000,00	162 408,00
Divers Bâtiments	158 247,25	150 000,00	308 247,25
Travaux parking en ouvrage	0,00	276 090,00	276 090,00
Église	4 900,80	40 000,00	44 900,80
Divers travaux de voirie (dont renouvellement) et éclairage public	854 678,05	1 193 000,00	2 047 678,05
Aménagement ponts de la ville	0,00	50 000,00	50 000,00
Réseau électrique	68 742,68	40 000,00	108 742,68
Opérations foncières (terrains et autres)	0,00	400 000,00	400 000,00
Espaces verts - Environnement	202 493,80	955 000,00	1 157 493,80
Espace public - Cadre de vie	48 490,13	512 000,00	560 490,13
Techniques d'information et de communication	47 577,89	232 000,00	279 577,89
Cœur de Ville	0,00	1 275 000,00	1 275 000,00
Sécurité	122 692,38	162 500,00	285 192,38
Cimetière	11 851,20	100 000,00	111 851,20
Restaurant scolaire et centre de loisirs	40 424,53	79 400,00	119 824,53
TOTAL GÉNÉRAL	2 162 486	10 696 024	12 858 510

Subventions de la Région

Dans le cadre de la réalisation de ses investissements, la Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte une aide financière à la Ville. La Région accompagne la Ville au titre des différents programmes qu'elle subventionne.



Repas solidaires

Un collectif de bénévoles, en collaboration avec l'Accueil Gessien, la Croix-Rouge et la paroisse de Gex, a lancé l'an dernier une initiative baptisée "dîners solidaires". Chaque premier lundi du mois pendant la trêve hivernale, un repas est offert aux personnes en situation de précarité (personnes seules, isolées, accompagnées par l'Accueil Gessien, sans domicile fixe, réfugiées, etc.).

Le premier dîner de la saison, en novembre, a rassemblé près de 40 participants, soit le double comparé à 2022.

L'objectif de ces repas, pour les bénévoles, était de mettre en place un dispositif régulier, complémentaire aux maraudes mobiles organisées par

l'Accueil Gessien. Les menus sont qualitatifs, élaborés avec des fruits et légumes de saison ainsi qu'avec de la viande. Outre l'aspect alimentaire, ces événements sont aussi un excellent moyen de créer du lien entre les participants.

Les repas sont organisés à la salle St-Pierre, gracieusement mise à disposition par la paroisse de Gex.

Le dernier dîner a eu lieu lundi 4 mars 2024.

Afin d'affirmer son soutien aux organisateurs, le Centre Communal d'Action Sociale de Gex, piloté par l'adjointe au maire Mme Virginie ZELLER, leur a récemment octroyé un montant de 500€.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement.

Inscriptions école de tennis 2024-2025 - Tennis Club de Gex

Votre enfant souhaite jouer au tennis ? Ne manquez pas les pré-inscriptions qui s'effectueront du 1^{er} au 31 mai 2024 via le site internet du club www.tcgex.com (réinscriptions également).

Afin de répartir les jeunes dans des groupes homogènes, un test de balle sera organisé les lundi 10 et mardi 11 juin 2024 entre 17h et 19h.

Le Tennis Club de Gex vient de fêter ses 100 ans d'existence et s'est récemment étoffé de deux terrains de padel et d'un terrain de tennis sur le site de Perdtamps.

Rejoignez les membres du club et suivez les animations sur le site web et la page Facebook Tennis Club de Gex - TCG.

Pour tout renseignement, rendez-vous tous les samedis de 10h à 12h au chalet du club, place Georges Charpak ou contactez le Tennis Club à l'adresse : tennisclubgex@orange.fr



Collecte des Restos du Cœur avec le CMJ

Les élus du Conseil Municipal Jeunes ainsi que des élèves de Jeanne d'Arc ont aidé à la collecte nationale, les 2 et 3 mars, permettant de récolter plus de 19 tonnes de denrées alimentaires.

Bravo à eux pour cet engagement !



Championnats de l'Ain Twirling Bâton La Gessienne

Le dimanche 21 janvier dernier s'est déroulé le championnat départemental de twirling bâton de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey. Le Twirling Club La Gessienne était engagé sur 15 catégories et a ramené 10 titres de Champion de l'Ain.

Solistes

Poussines N3 : Kiara 1^e, Maelys 3^e
Benjamins N3 : Jade 6^e, Ohla 12^e
Minimes N3 : Clémence 1^e, Stella 5^e, Afia 6^e
Minimes N2 : Rose 1^e
Cadettes N2 : Nina R 1^e, Corantine 4^e
Junior N2 : Zahara 4^e
Masc Senior N2 : Evan 1^e
Junior N1 : Chloé 1^e
Senior N1 : Léane 2^e, Alicia 5^e

Duos

Benjamin N3 : Louise/Anais 4^e
Minimes N3 : Clémence / Stella 2^e
Cadet N2 : Rose/Corantine 1^e
Junior N2 : Zahara/ Nina R. 1^e
Senior N2 : Chloé / Nina C. 1^e

Équipe

Minime N3 : Afia, Jade, Louise, Anais, Clémence, Stella et Rose 1^e

Toutes nos félicitations aux athlètes du Twirling Club La Gessienne pour leurs remarquables résultats !

NOUVEAUX COMMERCES



Optimhome

Gex accueille une nouvelle figure dynamique dans le monde de l'immobilier local avec Julie SEYVE, une professionnelle de la finance qui apporte une décennie d'expérience à sa nou-

velle aventure en tant que conseillère indépendante en immobilier.

Après une carrière fructueuse au sein de grandes entreprises internationales, Julie a choisi de revenir à Gex pour créer son entreprise et se plonger dans le domaine passionnant de l'immobilier. Cherchant à donner plus de sens à son travail et à établir des relations clients plus étroites, Julie met son expertise financière au service de la réalisation des rêves immobiliers de ses clients (vente, viager, location gestion). Elle propose des horaires étendus, garantissant une disponibilité à tout moment, y compris en soirée et le week-end. Elle offre également une relation plus personnelle et directe et accompagnement individuel à chaque étape du projet immobilier, de la recherche initiale à la finalisation de la transaction.

Tél : 07 86 04 97 06

Courriel : julie.seyve@optimhome.com



Sam's Cuisine

Un nouveau traiteur s'est installé à Gex, dans la rue du Commerce ! Sam's Cuisine a ouvert ses portes le 14 février dernier. À sa tête, Vimal RAJKUMAR, qui vous propose les spécialités de la cuisine indienne : divers samosas, nans et pakoras, poulet tandoori, tikka masala, des plats végétariens et bien d'autres choses. Les plats sont à l'emporter, vous pouvez les commander par téléphone et courriel. Pour la livraison, vous pouvez utiliser l'application Le Comptoir. Sam's Cuisine, c'est aussi la cuisine à domicile. Il suffit de décider le menu avec Vimal RAJKUMAR deux semaines avant la date prévue.

Retrouvez également Sam's Cuisine sur le marché de Gex, le samedi matin !

Ouvertures :
Mardi au samedi : 11h30/13h30 et 18h30/21h30

235 rue du Commerce - Tél : 07 48 27 99 07
Courriel : sams cuisine@hotmail.com

PDG Auto - Garage

Gex compte un nouveau garage, PDG Auto ! Endrit JUNUZI et Théo KOELLER ont lancé le garage PDG Auto, situé dans la zone artisanale de l'Aiglette. PDG Auto prend en charge tout type de réparations mécaniques, sur toutes les marques automobiles. Vous pouvez également leur confier votre véhicule pour l'entretien et la révision, vidange... mais aussi la pose de pneus hiver et été.

Ouvertures :
Lundi au samedi : 9h/12h et 14h/19h

290 rue des Entrepreneurs
Tél : 04 79 19 52 92
Courriel : garagepdgauto@gmail.com



Des missions polyvalentes

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) travaille auprès des élèves de 3 à 5 ans au sein des écoles maternelles. Ses missions sont très variées tout au long de la journée de l'enfant, veillant à sa sécurité et l'aidant à acquérir de l'autonomie afin de favoriser une scolarité épanouie.

L'équipe assiste les enseignants tant sur le plan de l'hygiène des enfants que de la propreté des locaux et du matériel de la classe. Sur le temps scolaire, elle aide également à la préparation des activités pédagogiques. Au restaurant scolaire, elle participe au bon déroulé du repas et encadre le temps libre avant le retour en classe.

Selon les collectivités et l'organisation hebdomadaire de l'école, les ATSEM peuvent également animer l'accueil périscolaire notamment les temps d'activités péri-éducatifs. Ce n'est plus le cas à Gex depuis le retour de la semaine de quatre jours en 2018.



L'accompagnement d'activités pédagogiques



L'équipe d'ATSEM des Vertes Campagnes



Une partie de l'équipe d'ATSEM de Perdtemps



L'accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie au quotidien



L'équipe d'ATSEM de Parozet

Rôle de l'ATSEM, un membre à part entière de la communauté éducative

Les agents territoriaux des écoles maternelles (ATSEM) ont un rôle primordial dans la communauté éducative. Ils accompagnent les élèves dans leur vie quotidienne à l'école et favorisent indéniablement leurs conditions d'apprentissage. Bien que leurs missions soient reconnues de tous, leurs conditions d'exercice sont délicates naviguant entre la hiérarchie de leur employeur qu'est la Ville de Gex et le lien fonctionnel avec le corps enseignant de l'Éducation Nationale.

Une charte des ATSEM existe. C'est un outil intéressant offrant une base de communication dans la collaboration du binôme ATSEM/enseignant. Son objectif est également d'apporter les informations générales permettant aux directions d'école d'organiser le travail des ATSEM sur le temps scolaire dans le respect du cadre réglementaire de leur statut.

La Ville de Gex emploie une ATSEM par classe de niveau maternel ce qui correspond à vingt agents pour cette année scolaire. Trois postes d'agents polyvalents complémentaires permettent le remplacement des absences de courte durée.

Selon le bilan social des collectivités territoriales établi par le CNFPT, la France compte près de 50 000 ATSEM dont plus de 99% sont des femmes.



“ GEX AVENIR

Chères Gexoises, chers Gexois,

De longue date, notre Ville est attentive à la vie associative de la commune, pour le bien-être de ses habitants mais aussi pour le plus grand nombre puisque de nombreuses associations gexoises accueillent en leur sein des résidents de diverses communes gessiennes.

Cette politique de soutien se manifeste par la mise à disposition des associations, gratuitement, de diverses structures communales comme les salles, les complexes sportifs, les terrains, mais aussi par le soutien effectif des différents services municipaux et par l'octroi de nombreuses subventions. À ce sujet, il nous semble important de préciser que les montants des subventions versées ces dernières années n'ont pas baissé malgré un contexte général difficile.

Notre soutien s'exprime aussi par les investissements consentis et s'il en est une preuve recherchée, il suffit de regarder les derniers équipements livrés sur la commune comme les pistes de padel à Perdtemps, le terrain de tennis réhabilité et les murs d'entraînement attenants. Cet ensemble, dont le succès ne se dément pas depuis son inauguration cet automne passé, est géré par le Tennis Club de Gex qui fêtera par ailleurs ses 100 ans cette année. Cette structure nouvelle s'intègre harmonieusement à celles existantes : le city-stade, l'aire de jeux pour enfants récemment modernisée et les nouveaux agrès de sport et musculation en libre accès.

Nous sommes heureux de voir arriver dans quelques temps la mise aux normes des terrains d'entraînement de foot et de rugby à Chauvilly, ce qui permettra aux clubs d'organiser sur ceux-ci des rencontres officielles et de soulager les terrains principaux. L'auvent des clubs-houses se verra doter de bâches rétractables sur ses côtés, permettant la tenue d'avant ou d'après-manifestations abritées des intempéries.

Le boudodrome va prochainement subir une cure de rajeunissement pour répondre à des nécessités thermiques et de désamiantage, contribuant ainsi à la continuité de l'amélioration esthétique du secteur.

Il serait bien trop long de lister tous les projets finis, en cours ou prévus, mais nous sommes attentifs aux besoins et au développement de nos associations et nous continuerons de les soutenir et de les accompagner de notre mieux dans leurs activités, ceci pour le plaisir de tous.

Cordialement,

Pour Gex Avenir 2020,

Georges DESAY



“ MIEUX VIVRE À GEX

La transition écologique pour qui et comment ?

En 2020, notre programme, comme celui de majorité, prônait la transition écologique, nous croyions donc possible d'y travailler ensemble. Aujourd'hui, force est de constater que ce n'est pas possible, nous n'avons pas la même notion de ce que veut dire transition écologique.

1 • Pour nous, transitionner c'est décrire une situation avant ; analyser ses forces et faiblesses ; définir une (meilleure) situation après ; prioriser et choisir les moyens pour passer de l'une à l'autre puis contrôler la bonne exécution de la transition. C'est une activité qui se fait normalement en commission. Or aucune commission transition n'a été créée.

Il n'y a toujours pas de définition de la situation avant. Par exemple, quelles quantités et type d'énergies notre ville et ses habitants consomment-ils ? Pas plus de données en ce qui concerne la biodiversité ou le transport.

Toujours pas d'objectifs pour après. Par exemple quels types d'énergies utiliser demain.

Toujours pas de moyens. Comment passer d'avant à après ?

2 • Côté responsabilités le flou règne.

À la commission environnement de la CAPG n'est pas notre adjoint en charge de la transition qui représente Gex.

La commission urbanisme interrogée sur l'emplacement de futures Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) nous redirige vers l'adjoint en charge de la transition qui, lui, nous répond que le sujet est dans les mains de la commission travaux. Comprenne qui pourra.

3 • La majorité prévoit de produire environ 1 421 mégawattheures/an d'énergie photovoltaïque sur des équipements communaux. Bel effort, mais sans proportion avec les 103 000 mégawattheures (73 fois plus) consommés en gaz et électricité par toute la ville en 2021.

Concernant les ZAER photovoltaïques, ce sont uniquement les zones tertiaires et industrielles de la ville (40% de la consommation 2021) qui ont été sélectionnées, à l'exclusion des zones résidentielles (60%). Le domaine privé ne semble pas intéresser notre majorité.

Il est temps de reprendre cette transition au sérieux, c'est pourquoi nous demandons la création d'une équipe municipale mixte pour gérer la transition écologique de Gex de tous ses habitants, pas seulement ceux de la Mairie.

Pour Mieux Vivre à Gex Vincent BOCQUET (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

Muriel CHARRE (muriel.charre.01@gmail.com)

Christine GARNIER (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy JUILLARD (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel

• Lundi 8 avril, à 18h30

Réunion du conseil municipal
Salle du conseil.
La séance est publique.
Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

• Lundi 6 mai, à 18h30

Réunion du conseil municipal
Salle du conseil.
La séance est publique.
Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

• Mercredi 8 mai, dès 11h30

Commémoration de l'Armistice de 1945
Au monument aux morts
Square Colonel Arnaud Beltrame

Médical / Santé

• Lundi 8 avril, de 15h à 19h

Don du sang de l'EFS
à l'espace Perdtemps.
Les donneurs peuvent prendre rendez-vous via le site :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Culturel et associatif

• Vendredi 5 avril, 20h30



Dans le cadre de la saison culturelle 23/24
« Dame Jeanne »
Concert de swing
Tout public
Salle des fêtes
Tarifs :
2 à 18 ans : 6 €
+ de 18 ans : 10 €
Passeport Culture Jeune : 5 €

• Samedi 6 avril, à 20h

Loto de printemps
Organisé par l'USPG Rugby
Espace Perdtemps
Ouverture des portes à 18h30
Buvette et petite restauration

• Du mercredi 17 au mercredi 24 avril

24^e Festival P'tits Yeux Grand Écran
Festival de cinéma jeune public
Cinéma Le Patio/Bibliothèque Évasion
Salle des fêtes
Programme sur www.gex.fr



• Samedi 27 avril

Nettoyage de printemps
de 9h15 à 11h30,
Rendez-vous à l'espace Perdtemps

• Samedi 27 avril, à 20h30

Loto des Chevaliers de l'Oiseau
Espace Perdtemps
Ouverture des portes à 19h

• Mardi 30 avril, à 14h30

Thé dansant offert par le CCAS de la Ville aux Aînés
Animé par Danse Musette Passion
À l'espace Perdtemps
Inscriptions : ccas@ville-gex.fr
04 50 42 63 01

• Dimanche 5 mai, de 9h à 16h

Vide-greniers du COS, au centre-ville
organisé par le Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Gex

• Du jeudi 9 au dimanche 12 mai

Open international d'échecs de Gex
Organisé par l'Amicale Échecs de Gex
Espace Perdtemps
Pointage le 09/05 de 10h à 14h
1^{re} ronde le 09/05 à 15h
Rondes suivantes les 10, 11 et 12 mai à 9h et 15h
Inscriptions en ligne sur www.amicale-echecs.com
ou sur place le jour J avant 14h



• Mercredi 15 mai, à 16h

Dans le cadre de la saison culturelle 23/24
« Chplic-Chploc »
Spectacle jeune public
Dès 6 ans
Salle des fêtes
Tarifs :
2 à 18 ans : 6 €
+ de 18 ans : 10 €
Passeport Culture Jeune : 5 €

• Samedi 18 mai, de 9h à 16h

Marché historique (antiquités militaires, uniformes, documents) et Bourse Disques, BD et Cinéma. Organisé par Tandem Events
Buvette et petite restauration
Tarifs : 3 € / gratuit pour les - 10 ans
Espace Perdtemps
06 68 31 79 05 - militaria@tandem.events

• Dimanche 19 mai, de 9h à 17h

Salon Broc Land Geek
Organisé par Tandem Events
Vente, échange et découverte de jeux, Geek, pop Culture, miniatures, fantasy, figurines, mangas, BD, jeux de société, jeux de rôle, films cultes etc.
Buvette et petite restauration
Tarifs : 3 € / gratuit pour les - 10 ans
Espace Perdtemps
06 68 31 79 05 - brocland.cie@gmail.com



• Dimanche 19 mai, de 10h à 17h

Journée Nature & Bien-Être au Journans. Vente de produits locaux et artisanaux, animations et activités bien-être, jeux pour enfants...
Buvette et petite restauration
Pôle de loisirs de la Poudrière
Entrée libre



• Du vendredi 24 au lundi 27 mai

496^e Fête de l'Oiseau
Organisé par le comité des Chevaliers de l'Oiseau de Gex
Défilé traditionnel, élections du roi, de la reine, du roitelet et de la roitelette, spectacles et animations diverses, fête foraine
Programme à venir sur www.gex.fr
Centre-ville de Gex - Entrée libre

• Du mardi 28 mai au dimanche 9 juin

Présence du manège Place de la Visitation
Organisation "Les Vitrines de Gex"
Des tickets offerts chez les commerçants



• Jeudi 30 mai

Festival des arts de la rue Tôt ou T'Arts
Organisé par le CSC Les Libellules
« 10 trucs de ouf »
Spectacle de magie et humour
Tout public
Par la compagnie Les Frères Bellini
www.festivaltotoutarts.com - 04 50 28 34 17
festival.toutoutarts@cscleslibellules.fr

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

- › **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration - Sur rendez-vous
- › **Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint**
Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30 - Jeudi de 9h à 10h30
Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h - Jeudi de 10h30 à 12h
- › **Dominique COURT, 2^e adjoint**
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h - Jeudi de 9h30 à 11h30
- › **Jérémie VENARRE, 3^e adjoint**
Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h
- › **Véronique GILLET, 4^e adjoint**
Logement - Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h
- › **Benoît CRUYENNINCK, 5^e adjoint**
Économie locale - Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h
- › **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint**
Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h
- › **Gérard IVANEZ, 7^e adjoint**
Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h
- › **Virginie ZELLER, 8^e adjoint**
Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30
- › **Georges DESAY, 9^e adjoint**
Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h



DU 12 AVRIL AU 30 JUIN 2024

Le festival Tôt ou t'Arts, quèsaco ?

Organisé par le CSC Les Libellules à Gex, Tôt ou t'Arts est un festival dédié aux arts de la rue : théâtre, cirque, magie, jonglage, feu...

Chaque année, il prend la route dans le Pays de Gex afin de proposer plusieurs escales spectaculaires, pour tous les publics.

Pour cette édition, ce ne sont pas moins de :

- 14 jours de spectacles disséminés sur la période
- dans 11 villes du Pays de Gex
- avec 15 compagnies
- pour 25 représentations

Laissez-vous tenter par ce concentré d'activités déjantées !

Le programme en bref :

- Vendredi 12 avril : Ornex - ApéroZic, jonglage
- Mercredi 24 avril : Tous au fort l'Écluse - Bal rock, visite du fort, goûter...
- Dimanche 28 avril : Versonnex-Sauverny - Cirque et clowns
- Dimanche 5 mai : Cessy (Festy-Jeux) - Diabolo, danse, jeux gratuits
- Jeudi 30 mai : Gex - Magie
- Lundi 3 au vendredi 7 juin : écoles
- Vendredi 14 juin : Lélex - ApéroZic, théâtre de rue
- Mercredi 19 juin : Ferney-Voltaire - Acrobaties, cirque
- Mercredi 26 juin : Saint-Genis-Pouilly - Théâtre de rue, acrobaties, cirque



Chaque soir, dans les communes, bar et petite restauration une heure avant le premier spectacle.

Pensez à réserver pour certaines activités !

29 et 30 juin : week-end final à l'espace Perdtemps de Gex

Programmation tout public, 6 à 8 spectacles, animations, ateliers, foodtrucks...

Le programme en détail



Bienvenue à

Suzanne BRÉAU	15.12.2023
Oihan DON	31.12.2023
Noam GINOLIN	04.01.2024
Mahè HOUZELLE	12.01.2024
Zayn BRIKI	15.01.2024
Cayden BRACHET	12.02.2024
Marie CARTIER AMBLARD	22.02.2024

Tous nos vœux aux jeunes mariés

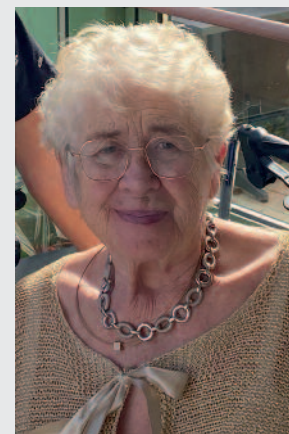
Amina FAHFOUHI & Fayssal BOUFELGHA	03.02.2024
Virginie GAINON & André Filipe SANTOS CRUZ	10.02.2024

Félicitations aux nouveaux pacsés

Marine COMMÉAT & Manon CHARLET	22.01.2024
Mylène LEYVRAZ & Nicolas DOY	08.02.2024

Condoléances aux familles de

Denise LAMBERSEND veuve PERRÉARD	07.02.2024
Maria Fernanda AMORIM DOS SANTOS VIEIRA épouse ROLO VIEIRA	16.02.2024
Yvette JOUANS divorcée MARET	20.02.2024
René PINIER	20.02.2024
Suzanne CHESNEL veuve PEAQUIN	21.02.2024



Hommage à Mme Yvette MARET

Patrice DUNAND, Maire de Gex, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal ont la tristesse de vous faire part du décès de Mme Yvette MARET, Adjointe au maire de 2001

à 2014, Conseillère Municipale de 2014 à 2020, ancienne Présidente de l'association des commerçants de Gex et présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX 04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire et Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint

Tirage : 7 500 exemplaires

Photos : Commission Communication

Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Sandrine TAISNE, Emmy FIGAROLIO et Jérémie VENARRE

Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges

